



Enfant malade et droit de visite

Par **veronikamars**, le 19/02/2015 à 12:11

bonjour,

Ma belle fille de 13 ans qui vit avec nous a la grippe et ne peut donc pas aller chez sa mère pour les vacances.

Que doit-on faire ? Si on la garde à la maison est-ce que l'on se met en accord vis-à-vis de la loi. Sachant que la mère habite à 600 km

Merci de vos réponses

Par **cocotte1003**, le 19/02/2015 à 12:18

Bonjour, si la mère veut exercer son droit de visite, vous devez envoyer votre belle fille avec ses médicaments sinon l'amère peut porter plainte pour non-présentation d'enfant. Il vous aurait fallu un certificat médical pour être dans vos droits, cordialement

Par **veronikamars**, le 19/02/2015 à 12:25

Merci de votre réponse nous avons un certificat du médecin comme quoi elle doit garder l'enfant

Par **veronikamars**, le 19/02/2015 à 12:25

Merci de votre réponse nous avons un certificat du médecin comme quoi elle doit garder levlit